

Villars-le-Terroir, le 30 septembre 2016



**CONSEIL COMMUNAL  
DE VILLARS-LE-TERROIR**

## **Procès-verbal n° 1 de la séance du Conseil communal du 14 juin 2016**

Sur proposition de Monsieur le Préfet Pascal Dessauges, le Bureau du Conseil convoque l'assemblée à 18 heures 30.

La première partie de la séance a établi les autorités municipales et communales, sous la présidence du Préfet et fait l'objet d'un procès-verbal séparé.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Pascal Pollien déclare cette première assemblée de la législature ouverte et passe au point 6 de l'ordre du jour « Nomination du Vice-Président au scrutin individuel secret ».

Monsieur le Président demande s'il y a des candidatures.

Monsieur Thierry Pittet propose Monsieur Steeve Devolz, qui accepte la candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président passe à l'élection à mains levées et Monsieur Devolz est élu par acclamations.

Monsieur le Président passe au point 7 de l'ordre du jour « Nomination de deux scrutateurs et deux scrutateurs suppléants au scrutin de liste » et demande s'il y a des candidatures.

Sont proposés : Madame Nicole Buchwalder, Monsieur José Pittet, Monsieur Werner Reist, Monsieur Jean-Pierre Allaz, Monsieur Benoît Allaz, Monsieur Gérard Briquet.

Tous, sauf Monsieur José Pittet, qui, évoquant une longue carrière de scrutateur, décline, acceptent la candidature.

En présence de plus de candidats que de postes, il est procédé au vote à bulletins secrets et 33 bulletins sont distribués et 33 bulletins rentrés.

Sont élus aux postes de scrutateur:  
Madame Nicole Buchwalder avec 18 voix.  
Monsieur Werner Reist avec 15 voix.

Monsieur le Président demande si les trois viennent-ensuite maintiennent leurs candidatures. Dans l'affirmative, il est procédé au vote à bulletins secrets et 33 bulletins sont distribués et 33 bulletins rentrés.

Sont élus aux postes de scrutateur suppléant:  
Monsieur Gérard Briquet avec 25 voix.  
Monsieur Benoit Allaz avec 22 voix.

Ont obtenu des voix :  
Monsieur Jean-Pierre Allaz avec 18 voix.

Monsieur le Président passe au point 8 de l'ordre du jour « Nomination de cinq membres et d'un suppléant à la Commission gestion-finance pour la législature 2016-2021 » et demande s'il y a des candidatures.

Sont proposés :  
Madame Céline Schmid  
Monsieur Fabrice Allaz  
Monsieur Philippe Benoit  
Monsieur Pierre-Yves Hofstetter  
Monsieur David Mettraux  
Monsieur David Pittet

En présence de plus de candidats que de postes, il est procédé au vote à bulletins secrets et 33 bulletins sont distribués et 33 bulletins rentrés.

Sont élus à la commission de Gestion-Finance :  
Monsieur David Mettraux avec 32 voix  
Madame Céline Schmidt avec 30 voix  
Monsieur David Pittet avec 30 voix  
Monsieur Philippe Benoit avec 26 voix  
Monsieur Fabrice Allaz avec 23 voix

Ont obtenu des voix :  
Monsieur Pierre-Yves Hofstetter avec 22 voix

Monsieur le Président demande si Monsieur Pierre-Yves Hofstetter maintient sa candidature. Dans l'affirmative, il est élu tacitement par acclamations.

Monsieur le Président passe au point 9 de l'ordre du jour « Nomination de trois membres et d'un suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes » et demande s'il y a des candidatures.

Sont proposés :  
Madame Joëlle Cornuz  
Monsieur Gilles Cherbuin  
Monsieur Blaise Lambercy

En l'absence de plus de candidats que de postes, les candidats sont élus tacitement par acclamations.

Monsieur le Président recherche un suppléant à la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes et demande s'il y a des candidatures.

Monsieur Jean-Joseph Pittet est seul candidat en lice et est élu tacitement par acclamations.

Monsieur le Président passe au point 10 de l'ordre du jour « Election de deux délégués et un suppléant à l'Association intercommunale d'amenée d'eau (AIAE) » et demande s'il y a des candidatures.

Monsieur le Syndic souligne que les personnes se portant candidats pour les trois commissions suivantes doivent réellement s'impliquer car elles sont d'importance plus large que la commune, soit la région ou même le district.

Sont proposés :

Monsieur Sébastien Pittet

Monsieur Sylvain Juriens

En l'absence de plus de candidats que de postes, les candidats sont élus tacitement par acclamations.

Monsieur le Président recherche un suppléant à la l'Association intercommunale d'amenée d'eau (AIAE) et demande s'il y a des candidatures.

Monsieur Jean-Paul Dupuis est seul candidat en lice et est élu tacitement par acclamations.

Monsieur le Président passe au point 11 de l'ordre du jour « Election d'un délégué et d'un suppléant à l'épuration des eaux (STEP) » et demande s'il y a des candidatures.

Sont proposés :

Monsieur Samuel Kissling

Monsieur Jean-Joseph Pittet, qui accepte à condition d'être suppléant

En l'absence de plus de candidats que de postes, les candidats sont élus tacitement par acclamations.

Monsieur le Président passe au point 12 de l'ordre du jour « Election d'un délégué et d'un suppléant à l'Association scolaire intercommunale régionale d'Echallens (ASIRE) » et demande s'il y a des candidatures.

Sont proposés :

Madame Annick Frasseren Viquerat

Monsieur Alain Herminjard, étant délégué depuis de nombreuses années se désiste en faveur de Madame Annick Frasseren Viquerat et prends le rôle de suppléant.

En l'absence de plus de candidats que de postes, les candidats sont élus tacitement par acclamations.

Monsieur le Président passe au point 13 de l'ordre du jour « Divers et propositions individuelles ».

Monsieur Alain Herminjard souhaiterait que pour le prochain conseil une présentation du projet éolien soit fait.

Monsieur Jean-François Pittet donne déjà les informations en sa possession, à savoir qu'un mât de mesures a été installé et que lesdites mesures vont durer 18 mois. Si les résultats sont intéressants la procédure continuera avec une information à la population.

Monsieur le Syndic indique que l'investisseur potentiel, à savoir la Romande Energie, fera si nécessaire et en temps utile une présentation détaillée au Conseil Communal, en affichant une totale transparence.

Monsieur Werner Reist demande combien d'éoliennes sont projetées et Monsieur le Syndic lui réponds que cela dépendra des résultats des mesures.

Monsieur Fabrice Allaz demande quelle entreprise s'est chargée de l'étude des vents.

Monsieur Jean-François Pittet explique que le mandataire étant la Romande Energie, elle a choisi l'entreprise elle-même.

Monsieur le Président rappelle que le processus est démarré depuis quelques mois, qu'il reste encore plus d'une année de mesures et qu'on aura largement le temps de revenir sur la question.

Monsieur Jean-Paul Dupuis demande s'il pourra obtenir la liste des conseillers et de leurs fonctions au sein du conseil.

Une liste sera établie, contenant également les adresses de messagerie électronique et les numéros de téléphone portable.

Monsieur le Syndic indique qu'il devrait y avoir deux conseils communaux à l'automne, un en septembre pour les délégations de compétences et un pour le budget et le taux d'imposition et que ces séances ont généralement lieu le lundi soir à 20h00.

Monsieur José Pittet demande si les différents dicastères ont été attribués au sein de la municipalité. Monsieur le Syndic lui répond que oui et qu'ils seront également communiqués mais qu'ils peuvent d'ores et déjà être annoncés.

Monsieur Eric Glauser, syndic s'occupera des finances, de l'eau potable et des eaux usées, de l'administration et des ressources humaines.

Madame Véronique Pittet se chargera de l'école, de la petite enfance, des EMS, des parcs et promenades y compris le bac de rétention et le social.

Monsieur Lionel Favre aura la responsabilité des bâtiments communaux, les pompiers, les sociétés locales, les forêts et les ressources humaines externes.

Monsieur Cyril Pittet prendra en charge la déchèterie, les domaines et la protection civile. Monsieur Jean-François Pittet s'occupera des routes, des constructions, de l'informatique, du culte, du cimetière et occupera également le rôle de vice-syndic.

Monsieur le Président clôt les débats et la parole n'étant plus demandée, il remercie chacun pour sa participation et lève cette séance à 21h00.

Ainsi délibéré en séance du 14 juin 2016.

### Au nom du Conseil communal

Le Président



P. Pollien



Le Secrétaire



L. Schopfer